



الإتحاد الجزائري لكرة القدم
FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL



الرابطة الجهوية لكرة القدم باتنة
LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL BATNA

اللجنة الجهوية للانضباط
Commission Régionale de Discipline

Procès-verbal N° 07 - Séance du 11/01/2022

Rencontres Seniors

Membres présents:

Nom et Prénoms	Qualités
BOUMARAF LARBI	Président
ABDESSMED RAMDANE	Secrétaire
BENAHMED LAHCENE	Membre

Ordre du jour:

- 1- Traitement des affaires.
- 2- Divers.

2021-2022



1- Traitement des affaires

En application des règlements généraux de la FAF (**Seniors 2018**) et suite à l'examen des pièces versées aux dossiers, aux rapports des officiels des rencontres ainsi qu'aux auditions, la Commission Régionale de Discipline, après délibération, a pris les décisions suivantes :

Division Régionale 01 (Groupe A) 6^{ème} Journée «Séniors»

Affaire N° : 0113 MCM-ABB du 08.01.2022 à MSILA/STADE KHALFA

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BENTOUMI ZAKARYA	2110549	MCM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Exemption(s) :

CLUB	ACQUITTEMENT(S)	MOTIF	Reference
ABB	Exempter l'équipe de l'amende liée à l'absence de l'entraîneur.	Cas d'un entraîneur séniors suspendu d'un (01) match ferme.	Point 4 (Divers) Alinéa 2 PV-senior n°6 (21/22)

Affaire N° : 0114 ASBG- ARBZ du 08.01.2022 à BORDJ GHEDIR/OPOW

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
MAATAOUI MOHAMED	2110272	ASBG	Avertissement.	Faute grossière.	100 R.G	
NEHAR KHAYREDDINE	2110823	ARBZ	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BAALOUJ KAMAL	2110825	ARBZ	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

AUTRES :

CLUB	CONVOCATION
ARBZ	Convocation du Président du club ARBZ et le secrétaire général le 12/01/2022 à 10h00 par la Commission Régionale de Discipline pour l'entendre au siège de la ligue régionale de Batna.

Affaire N° : 0115 NRBOD- SAB du 08.01.2022 à OULED DERRADJ

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
DJALAB DJAMEL EDDINE	2110231	SAB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BAKHOUCHE AYMEN	2110236	SAB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BOUSSAADIA KHALED	2110428	NRBOD	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 0116 JSS- NRBA du 08/01/2022 à SERIANA

Dossier Transmis à la C O C. (Partie non jouée)

Exempts: EJBBA-USD.

Division Régionale 01 (Groupe B) 6^{ème} Journée «Séniors»

Affaire N° : 0117 CRBEH- RUDSB du 08.01.2022 à EL HAMMADIA

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
SAI AMINE	2110635	RUDS	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
TKOUTI ISHAK	2111321	RUDS	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Exemption(s) :

CLUB	ACQUITTEMENT(S)	MOTIF	Reference
RUDS	Exempter l'équipe de l'amende liée à l'absence de l'entraîneur.	Cas d'un entraîneur séniors suspendu d'un (01) match ferme.	Point 4 (Divers) Alinéa 2 PV-senior n°6 (21/22)

Affaire N° : 0118 UST- MRM du 08.01.2022 à TOLGA/OPOW

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
KHARCHI BENANI SOFIANE	2110822	UST	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
ACHOUR SAMIR	2111221	UST	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
HARBOUCHE MED ABDESSAMED	2110859	UST	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BOUZIANE AIMEN	2110862	UST	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
ACHOUR SAID	2110067	MRM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
ESSEID ELHANI	2110076	MRM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
RAMZI BOUZID	2110081	MRM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

DIRIGEANT(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
KEBAILI LAZHAR (Entraîneur/S)	210148	UST	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

AUTRES SANCTIONS :

CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
UST	Amende.	Conduite incorrecte de l'équipe.	130 R.G	1 500,00

Affaire N° : 0119 NRCB- CRBG du 06.01.2022 à KHENCHELA/STADE H.AMMAR

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BOUKHELIFA MESSAOUD	2110651	CRBG	Joueur exclu: Suspension de Trois (03) matchs dont Un (01) match avec sursis.	Agression et voies de fait envers joueur sans lésion corporelle.	113 Alinéa (a.1) R.G	3 000,00
MAHZOUL ZINE EDDINE	2110023	NRCB	Joueur exclu: Suspension de Trois (03) matchs dont Un (01) match avec sursis.	Agression et voies de fait envers joueur sans lésion corporelle.	113 Alinéa (a.1) R.G	3 000,00
BAALI HOUSSAM	2110194	CRBG	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
TRIRAT OUAIL	2110199	CRBG	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
DEHIMAT ISLAM	2111083	CRBG	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
CHEKHAB SABER	2110048	NRCB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BENGHALAB ZAKARIA	2110036	NRCB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
KADA ABDERRAHIM	2110021	NRCB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
HASSAD MOKHTAR	2110040	NRCB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BOUGHOUGAL ABDESSALAM	2110037	NRCB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

AUTRES SANCTIONS :

CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
NRCB	Amende.	Conduite incorrecte de l'équipe	130 R.G	1 500,00

Affaire N° : 0120 ABM- USHD du 08.01.2022 à MEROUANA

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
DERGHAL AMIR	2110591	ABM	Joueur signalé: Suspension de huit (08) matchs dont quatre (04) avec sursis.	Tentative d'agression envers arbitre après le coup de sifflet final.	120 et 141 R.G	5 000,00
ANOUNE OUSSAMA	2110589	ABM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

DELHOUM SIDALI	2110724	USHD	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
MAHFOUD CHERRAK	2110701	USHD	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
DARFALOU ILYAS	2110702	USHD	Avertissement.	Jeu dangereux.	100 R.G	
DIRIGEANT(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BOUAOUNE YACINE (secrétaire/G)	210147	ABM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
AUTRES SANCTIONS :						
CLUB	SANCTION (S)		MOTIF		ARTICLE	AMENDE (S)
USHD	Amende.		Absence d'entraîneur/seniors. (Manque dérogation pour l'entraîneur/U19).		53 Alinéa 2 R.G	15 000,00
USHD	Amende.		Arrivée tardive		51 Alinéa(2) RG	10 000,00

Affaire N° : 0121 MBB- OM du 08.01.2022 à BARIK/OPOW

JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
LAHRECHE KHALID	2110917	OM	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00

Exempt : MBS.

Division Régionale 02 (Groupe A) 6^{ème} Journée «Séniors»

Affaire N° : 0122 MCEG- CHK du 07.01.2022 à EL LAGHROUS

JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BAAISSA RAMZI	2111119	MCEG	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
CHEDNI YAHIA	2111103	MCEG	Avertissement.	Anti jeu.	100 R.G	
CHIBA BADREDDINE	2111100	MCEG	Avertissement.	Anti jeu.	100 R.G	
CHEKHAB MOHAMED MOUNIR	2110258	CHK	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 0123 IREA- JSBSEM du 07.01.2022 à BORDJ GHEDIR/OPOW

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
KHOUALFIA YOUSEF	2111012	IREA	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
RIGHI MOHAMED ISLAM	2110354	IREA	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 0124 ESPF- WRBC du 07.01.2022 à BATNA/PARC A FOURADJ

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BELKACEM AHMED NADJIB	2111319	ESPF	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
ZERRAD MED LOKMANE	2111323	ESPF	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
ZARD ABDERRAZK	2111199	WRBC	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
BOURAS ABDESSAMED	2111200	WRBC	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 0125 IRBM- ABC du 07.01.2022 à MENAA

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
ADJIL BELKHIR	2110678	IRBM	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
AKKAF DJAMAL	2110675	IRBM	Avertissement.	Jeu dangereux.	100 R.G	
ABDELLAOUI NOUREDDINE	2111058	ABC	Avertissement.	Jeu dangereux.	100 R.G	
CHENAK BADREDDINE	2111041	ABC	Avertissement.	Jeu dangereux.	100 R.G	

Affaire N° : 0126 ESMB- ABSK du 08.01.2022 à AIN LAHDJEL

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
ZROUG HAMLAOUI	2111021	ESMB	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00

BOUKAF ABDELKRIM	2111032	ESMB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
LAGUEAGUE MAROUANE	2111017	ESMB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
SID MOHAMED	2110057	ABSK	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Exempt : ABBA

Division Régionale 02 (Groupe B) 6^{ème} Journée «Séniors»

Affaire N° : 0127 ESSAH- CRBB du 07.01.2022 à AIN LAHDJEL

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BELLAKHDAR MOULAY	2110503	ESSAH	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
GHEDDAB HATEM	2111132	CRBB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BOURENANE AHMED	2111133	CRBB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 0128 JSMAT- KBS du 07.01.2022 à AIN TOUTA

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
ACHOUR OUSSAMA	2110469	KBS	Joueur exclu : Suspension d'un (01) match ferme.	Cumul de cartons (CAS+CAS).	103 R.G	
SAIFI ABDERRAOUF	2110466	KBS	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
BELHI SAID	2140170	KBS	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00

Affaire N° : 0129 CRBAD- CHDEH du 07.01.2022 à AIN DJASSER

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BELHADJ IMAD	2110371	CHDH	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00

BOUAICI ABDENNOUR	2110356	CHDH	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
BOUAICI AMINE	2140096	CHDH	Avertissement.	Jeu dangereux.	100 R.G	
FENINICHE ABDERRAOUF	2110361	CHDH	Avertissement.	Jeu dangereux.	100 R.G	
BELKACEMI MOURAD	2110953	CRBAD	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 0130 USAK- CSC du 07.01.2022 à MSILA /OPOW

JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
ALI SAOUCHA ILYAS	2110103	USAK	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
MESSAOUDI ABDELKADER	2110116	USAK	Avertissement.	Jeu dangereux.	100 R.G	
MOKHNANE CHIHAB	2110993	CSC	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 0131 MOC- USCEO du 07.01.2022 à HAMPLA/CONDORCET

JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BENTAYEB SIF EDDINE	2110407	MOC	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
BOUTI AMAR RAMI	2110400	MOC	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BENLEMBAREK YASSER ZINEDDINE	2110213	MOC	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
MERADI YAKOUB	2110402	MOC	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BELKHEIR LYAMINE	2111283	USCEO	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Exempt : WRF

Division Régionale 02 (Groupe C) 6^{ème} Journée «Séniors»

Affaire N° : 0132 CRBSK-WACZ du 07.01.2022 à SIDI KHALED

Affaire N° : 0132 CRBSK-WACZ du 07.01.2022 à SIDI KHALED						
JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BOUZIANE BAHA EDDINE	2110746	CRBSK	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 0133 USMBS- ESA du 08.01.2022 à AIN LAHDJEL

Affaire N° : 0133 USMBS- ESA du 08.01.2022 à AIN LAHDJEL						
JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
TOUATI SAID	2110762	USMBS	Joueur exclu : Suspension de Deux (02) matchs fermes.	Jeu brutal.	110 R.G	
BOUACHRINE ADEL	2111312	USMBS	Joueur exclu : Suspension d'un (01) match ferme.	Cumul de cartons (CAS+CAS).	103 R.G	
MAALMI KHALIL	2110779	USMBS	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BOUDRAA FARES	2110755	USMBS	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
NOUI LAMINE	2110489	ESA	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	2 000,00
SID ABDELOUAHAB	2110484	ESA	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 0134 ESBG- TRBA du 07.01.2022 à GHILASSA

Affaire N° : 0134 ESBG- TRBA du 07.01.2022 à GHILASSA						
JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
CHAOUI YUCEF	2110389	TRBA	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BENALI AGHOOGAL HAYTHEM	2111191	TRBA	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 0135 NRBO- CMB du 07.01.2022 à OUED EL MA

Affaire N° : 0135 NRBO- CMB du 07.01.2022 à OUED EL MA						
JOUEUR(S) :						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
FAREH AHMED	2110602	NRBO	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
SELLOUM RAFIK	2110182	CMB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

BENMAKHLOUF ABDENACER	2110538	CMB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
OURIACHI SALAH EDDINE	2110626	CMB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Exempt : URBB

4- Divers

01- Convocations:

En application de l'article 23 «OBLIGATION DES CLUBS» des dispositions réglementaires relatives aux compétitions de football amateur (Saison 2021/2022), le Président du club CS CHECHAR est convoqué par la Commission Régionale de Discipline le **Mercredi 12/01/2022 à 10h00** au siège de la Ligue Régionale de Football Batna.

02- Auditions :

Après audition des Présidents des clubs CHD EL HAMMADIA, MC MSILA et CRB EL HAMMADIA, le 06/01/2022, ces derniers ont exprimés leur volonté à faire face au phénomène des commentaires négatifs via les réseaux sociaux (Internet) touchant à l'intégrité morale et l'image de marque de tous les acteurs et en même temps ils étaient alertés, par les responsables de la CRD, sur la rigueur de la loi en matière de sanctions en cas de récidive.

03- Règlement des amendes:

Conformément à l'article 133 du règlement du championnat de football amateur :

- **les amendes infligées à un club doivent être réglées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification.**
- **Passé le délai de trente (30) jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine, la ligue défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe séniors du club fautif.**

La séance s'est levée à 11h30.

Le Président

L.BOUMARAF

Le Secrétaire

R.ABDESSMED

